Image not found or type unknown

Retrait de permie assurances

Par **Damien01**, le **15/01/2013** à **13:11**

[fluo]bonjour[/fluo]
les assurances trouve toujours une bonne excuse pour ne pas me faire de devie ont ils le droit ?? et esqu'ils sont en droit de me demander mon texte de jujement ??
[fluo]merci de vos réponses[/fluo]

Par **chaber**, le **15/01/2013** à **13:44**

Bonjour,
Bonjour et merci sont des marques de politesse envers nos bénévoles qui prennent le temps de vous répondre (relire la charte du forum)

Des sociétés spécialisées pour les risques résiliés par l'assureur peuvent accepter de vous assurer.

Sinon il y a le Bureau Central de Tarification.

De toutes façons attendez-vous à payer un max.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés